



Avant-propos

L'ENVIRONNEMENT AU CŒUR DES PRÉOCCUPATIONS DES FRANÇAIS

En 2000, la sensibilité environnementale des Français s'est encore affirmée, la protection de l'environnement passant en quatre ans du 9^{ème} au 4^{ème} rang de leurs préoccupations, avec une prise de conscience accrue des enjeux planétaires et locaux de sa dégradation. Le citoyen a été soumis à rude épreuve avec la crise de la vache folle, la difficulté à s'accorder sur des mesures nationales et internationales pour faire face à l'effet de serre, les polémiques entourant le recours aux organismes génétiquement modifiés, la connaissance plus précise des impacts sur la santé de la pollution de l'air de nos villes, sans parler des problèmes de bruit qui deviennent plus aigus, notamment du fait du développement des trafics aériens. Les tempêtes de fin 1999 avaient, de même, fortement frappé l'opinion et provoqué des sentiments d'impuissance et de fragilité.

Autant de questions complexes concernant la vie quotidienne auxquelles il n'est pas facile d'apporter des réponses simples, car elles mêlent des enjeux économiques, environnementaux et de santé publique. Il s'ensuit une confusion dans les esprits, les citoyens ne disposant pas des clés pour apprécier les risques réels et leur gravité respective et identifier les réponses tant techniques que comportementales. Aussi en appellent-ils de manière toujours plus pressante à la responsabilité de l'État pour prévenir ces risques, délivrer une information de qualité et construire les politiques indispensables.

En matière d'énergie, c'est l'envolée des prix du pétrole qui a marqué les esprits et l'économie (+ 60 % par rapport à 1999, soit le niveau absolu le plus élevé depuis 1983). L'augmentation des prix des carburants a suscité un large mécontentement qui s'est cristallisé sur le niveau des taxes et a provoqué, une fois encore,



Pierre RADANNE,
Président



François DÉMARCO,
Directeur général

une demande forte d'une intervention de l'État pour "gommer" les difficultés. Lorsque le pétrole augmente, les "consommateurs" se comportent comme si c'était à l'État de prendre en charge l'écart de prix sur un produit jugé indispensable, alors que sont difficilement intégrées, à titre individuel, les notions de rareté et d'impact environnemental des produits pétroliers.

Dans ce contexte, qui voit les blocus routiers jugés "sympathiques" par une majorité de Français, se profilent le débat très lourd sur la fragilité croissante du système de transport et l'erreur de considérer qu'avec une part du pétrole dans l'approvisionnement énergétique de la France passée de 57 à 37 % entre 1973 et aujourd'hui, le problème de la dépendance pétrolière serait en grande partie réglé. Cette analyse occulte totalement le fait que le secteur des transports est à 95 % dépendant du pétrole et que les consommations ont augmenté de 70 % depuis 1973.

Ce "choc transport" plutôt que "pétrolier" de l'automne 2000 a, en tout cas, eu le mérite de rappeler l'importance des réponses à apporter en matière de maîtrise de l'énergie et s'est traduit par le lancement en décembre du Programme national d'amélioration de l'efficacité énergétique (PNAEE).

Une relance d'autant plus justifiée que la réalité et la gravité des changements climatiques liés à l'accroissement des émissions de gaz à effet de serre font désormais l'objet d'un consensus de la part de l'ensemble de la communauté scientifique, et que le débat sur la mise en place de réponses adaptées s'est amplifié. Au rythme où vont les choses, avec en 2000 une croissance de 1,8 % des émissions de CO₂ au niveau mondial et des rejets dans l'atmosphère supérieurs de 7,5 % à ceux de 1990, on est très loin des objectifs de réduction fixés à Kyoto !

La nécessité d'agir, confirmée par le PNAEE, qui devrait s'imposer à l'ensemble de la société française, s'est heurtée en termes de "lisibilité" à l'échec des négociations de La Haye sur le climat. Cette situation appelle, là encore, de la part des pouvoirs publics, un effort d'explication auquel ce rapport apporte sa contribution.

UNE ANNÉE DE CONCRÉTISATION DES OBJECTIFS AFFICHÉS

L'année 2000 a été pour l'ADEME celle de la concrétisation d'ambitions nouvelles grâce à un engagement fort de l'État, et à des moyens financiers en nette augmentation par rapport à l'année précédente (2,67 milliards de francs de budget votés en autorisations de programmes contre 2,1 en 1999).

Ces moyens, qui avaient déjà très fortement évolué en 1999 afin de relancer la maîtrise de l'énergie (dotation budgétaire supplémentaire de 500 MF), ont été renforcés pour accompagner la montée en puissance des politiques déchets et bruit.

Les évolutions très importantes du volume d'activité de l'ADEME depuis 1996 sont mises en évidence dans les pages qui suivent par des "chroniques" portant sur les aides financières de l'Agence, le nombre de dossiers traités et le volume d'investissements induits pour chacun des domaines d'intervention. Ces chroniques éclairent l'activité 2000 au regard de l'évolution historique des interventions de l'Agence. Elles attestent de l'implication forte du personnel de l'ADEME dans la mise en œuvre des programmes d'action.

S'affirmant comme un acteur majeur du développement durable, l'ADEME s'est attachée à davantage ancrer son activité dans les attentes manifestées par une demande sociale toujours plus exigeante, comme on l'a vu, dans le domaine de la protection de l'environnement. L'année 2000 a été marquée par :

- la mise en place des contrats de plans État-Régions et de contrats particuliers qui ont permis à l'Agence d'inscrire ses programmes d'action dans les projets de développement des différents territoires, de renforcer les capacités de montage des projets des acteurs économiques et de démultiplier ses actions ;
- la poursuite de l'effort considérable d'investissement des communes et de leurs groupements dans le domaine de la gestion des déchets ;
- une relance volontariste de la politique de maîtrise de l'énergie engagée en 1999, avant l'annonce en fin d'année du nouveau Programme national d'amélioration de l'efficacité énergétique ;
- le lancement, à destination des PME, d'un outil financier à fort effet de levier permettant d'articuler les financements de l'Agence avec les instruments bancaires : le Fonds de garantie des investissements de maîtrise de l'énergie ;
- l'engagement d'une forte politique de communication en direction notamment des ménages.

UN ENGAGEMENT DE RÉSULTATS

Dans ce contexte, l'ADEME a préparé, en concertation étroite avec ses ministères de tutelle, un contrat de plan État-ADEME, signé en juin 2001, lui permettant d'inscrire son activité dans un engagement de résultats sur la période 2000 - 2006.

C'est ainsi, dotée d'une "feuille de route" claire, qu'elle aborde le nouveau millénaire, pour conduire à la fois les actions ambitieuses que lui confie l'État et qu'attendent nos concitoyens, et les évolutions internes exigées par sa croissance rapide qui seront sources de nouveaux gains d'efficacité.

Pierre Radanne - Président
François Démarcq - Directeur général